



### LETTRE OUVERTE ADRESSÉE AUX CANDIDATS A LA MÉTROPOLE

*Les associations du Réseau de la Charte des Monts d'Or soulignent la nécessité de respecter les objectifs suivants auxquels elles restent très attachées. Elles sollicitent le point de vue de l'ensemble des candidats aux élections communales.*

#### 1. Défendre et valoriser le Massif des Monts d'Or

Les contraintes liées à l'accessibilité réduite en raison de la topographie, aux voies étroites de circulation, aux risques géologiques identifiés sur les fortes pentes et à l'importance de la circulation des eaux, en particulier dans les vallons, expliquent le fait que **9 communes du Massif des Monts d'Or sont classées en zone de moyenne montagne** (règlement n° 1257/99, article 18, directive 76/401/CEE). Proche de Lyon, le massif boisé atténue les effets néfastes de la pollution de l'air et du changement climatique. Le réseau associatif de la Charte des Monts d'Or soutient une réflexion collective portant sur les priorités d'intérêt général, notamment dans le cas des propositions d'aménagements raisonnés qui ne prennent pas en compte cette identité. En l'occurrence, il attire l'attention des candidats éligibles sur les **forts potentiels d'urbanisation de certaines nouvelles zones U mises en place dans le PLU-H applicable depuis juin 2019.**

#### 2. Soutenir le projet AGRIPARC (développement de l'agriculture périurbaine) engagé par le Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or (SMPMO)

Le réseau souligne le caractère primordial de la **préservation et de la valorisation des espaces naturels et des espaces agricoles par le syndicat mixte, au sein des 13 communes**, sur une surface au moins égale à la surface bâtie, conformément au SCOT. Les associations y apportent leur concours, selon leurs spécialités. L'ancrage dans ce territoire d'une production durable de proximité, à sanctuariser, est en cohérence avec la demande des habitants de l'agglomération lyonnaise. A ce titre, le projet Espace Agriparc apparaît essentiel.

#### 3. Sauvegarder la biodiversité exceptionnelle du Massif des Monts d'Or

C'est un enjeu fort sur le territoire de chaque commune ; à ce titre, les futures équipes devront être vigilantes en maintenant ou en restaurant quand il le faut :

- les corridors écologiques essentiels à la sauvegarde d'espèces protégées ;
- la ressource en eau, en préservant les sources et les cours d'eau de l'urbanisation et de toutes origines de pollution ;
- la biodiversité animale et végétale, trop mal connue, en effectuant un atlas de la biodiversité communale.



#### 4. Sensibiliser et éduquer à la démarche du développement durable

Les espaces à forte qualité environnementale se prêtent aussi à une éducation concrète et réfléchie au développement durable, sur un territoire particulier associant sur plus de 7000 hectares sa géo-diversité, sa richesse biologique et son attractivité récréative. Ce sont aussi des lieux d'application d'une démarche participative de la population, tournée vers le présent et préparant l'avenir.

## 5. Réviser le PLU-H pour les zonages URm2 générateurs de la sur-densification



Les prescriptions relatives à la densification des zones d'habitats individuels lâches induisent, au détriment des villages patrimoniaux du massif, le remplacement progressif des maisons individuelles par des immeubles adjacents, petits collectifs (cf. le règlement complexe, 30 pages sur le zonage URm2). Nous avons identifié ces zones dans le massif sur au moins 75 hectares. Elles représentent **potentiellement 13500 logements sous forme de petits collectifs à au moins 2 ou 3 étages et 33750 habitants supplémentaires**. La zone d'habitat mixte peut conduire dans une commune au doublement de la population actuelle.

Les conséquences de ces potentiels d'urbanisation sont à étudier sérieusement dans le contexte du futur proche : nuisances de vue, déplacements difficiles dans les voies étroites du village transformé, équipements publics insuffisants (stationnements, crèche, école, équipements sportifs...). **Il convient de réduire l'impact sur le développement urbain de ces zones récemment mises en place dans le nouveau PLU-H**. Le bon sens doit permettre d'éviter la création d'une réplique locale d'un arrondissement de Lyon-Métropole et finalement une destruction de l'identité village des Monts d'Or.



**Aussi, la partie du PLU-H concernant ces zones URm2 dans le massif des Monts d'Or doit être révisée. Les conséquences négatives sont à analyser dans chaque commune du massif.**

Le réseau de la Charte des Monts d'Or demande le soutien de la Métropole, en vue de la promulgation du classement à l'inventaire des sites des vallons et espaces agricoles des 5 communes du nord-ouest lyonnais, au titre de la loi de 1930. Les espaces agricoles du plateau sont tout à fait propices à une production nourricière de proximité.

D'autre part, en ce qui concerne le TOP, tronçon final de l'Anneau des sciences qui fait débat, il importe de faire une étude d'impact élargie aux plans environnemental et financier, quel que soit le parti pris par les candidats à la Métropole (abandon ou gestion du projet).

**VOTRE POINT DE VUE A RENVOYER PAR MAIL : [sevdor.montdor@yahoo.fr](mailto:sevdor.montdor@yahoo.fr)**  
ou à la personne qui vous a adressé cette lettre ouverte

### Associations signataires de la demande :

#### SEVDOR

Sauvegarde des Espaces Verts des  
MONTS d'OR

[Sevdor.montdor@yahoo.fr](mailto:Sevdor.montdor@yahoo.fr)

#### LPO-Rhône

[rhone@lpo.fr](mailto:rhone@lpo.fr)

#### La Vie En Couleurs

[lavieencouleursstdidier@gmail.com](mailto:lavieencouleursstdidier@gmail.com)

#### Sauvegarde

des Lavoirs et Petit  
Patrimoine des Monts d'Or

<http://lavoirsrhone.free.fr/>

#### Roch'Nature

[rochnature@gmail.com](mailto:rochnature@gmail.com)

#### L'AS-S.O.S

des Fraternités & Solidarités

[www.assos@free.fr](http://www.assos@free.fr)

#### DEA

Dardilly Environnement et Avenir

[www.dardilly-environnement-avenir.fr/](http://www.dardilly-environnement-avenir.fr/)

#### Paysages de France

<http://paysagesdefrance.org>  
contact Rhône, [Iguers@gmail.com](mailto:Iguers@gmail.com)

#### Vivre Saint-Fortunat

[www.saintfortunat.org](http://www.saintfortunat.org)

#### FNE-RHÔNE

<https://www.fne-aura.org/rhone>  
[administration-rhone@fne-aura.org](mailto:administration-rhone@fne-aura.org)